



# Transparence

Mai 2009  
N°8  
Sommaire

Une totale réussite pour le dixième colloque	p.1
Au fil des mois	p.2
Le point scientifique du Docteur Soldati	p.2
Jacqueline Baillard, l'âme du SAVS	p.3
Interview : DHL à Besançon	p.4
L'APEI de Saint-Amand-Montrond aujourd'hui et demain	p.4

## Une totale réussite pour le dixième colloque

Les 19-20 novembre 2008, a eu lieu, à la Cité de l'Or de Saint-Amand-Montrond, le 10<sup>ème</sup> colloque international de Noirlac, sur le thème « Affectivité, Sexualité, Handicap ».

Celui-ci a vu une affluence record avec près de 350 inscriptions par jour qui traduisait l'intérêt pour le thème et la reconnaissance pour la qualité de l'organisation et des interventions.

### Différents thèmes ont marqué ce colloque :

Les points de vue philosophiques, moraux et sociologiques du handicap ont été traités y compris l'approche religieuse et culturelle car la sexualité n'est pas comprise ni admise de la même manière selon les religions et les cultures.

Les approches médico-légales ont permis d'évoquer le problème de la maltraitance et la difficile question de la vulnérabilité et du consentement des personnes handicapées.

Les aspects psychiatriques de la sexualité handicapée ont montré le rôle important des parents. En effet, la relation amoureuse passe par l'individualisation puisque le but est de s'unir d'abord à un être différent, ce qui est d'autant plus difficile pour la personne handicapée qu'elle reste imaginativement fixée à sa mère. Elle aura donc beaucoup de mal à avoir une relation sexuelle avec quelqu'un d'autre puisqu'elle ne se possède pas encore elle-même.

La personne handicapée a par ailleurs un corps perturbé, elle le sait. Si l'on n'a pas souvent donné de sens à sa déficience, on ne lui a opposé, en revanche, que des causes médicales. Le renforcement de l'aspect médical entretient la souffrance de ce grand corps malade. Il est donc nécessaire de faire évoluer la perception du corps handicapé, capable de plaisir.

Dans ces conditions, la question nous était posée de : comment imaginer que la personne puisse accéder au principe du plaisir ?  
« Quand vous ne vous acceptez pas vous-même, quand vous souffrez dans votre corps, il est très difficile de donner ».  
Les approches justement médicales ont traité de la sexualité des

personnes handicapées moteurs et mis en avant que la sexualité aujourd'hui est centrée sur l'apparence et les performances. À l'évidence, les personnes handicapées remettent en question ce dictat, elles ne sont pas exclues du champ des relations affectives et sexuelles.

Le témoignage d'une intervenante handicapée a plus particulièrement marqué l'assistance puisqu'elle a évoqué la souffrance de son couple suite à une stérilisation forcée subie quelques années auparavant alors qu'elle était sous curatelle parentale.

Le point de vue du généticien a été très attendu car, face au handicap, la question revient inlassablement : s'agit-il de quelque chose d'inné, d'acquis, que l'on aurait pu prévoir, etc ?

Un intervenant a expliqué que sa fille, née polyhandicapée avec des traits d'autisme, était née 10 ans trop tôt, avant que les spécialistes n'aient découvert que l'annonce du handicap ne se faisait plus d'une manière culpabilisante et purement médicale. Il s'agit maintenant d'être dans une dimension positive pour donner de l'espoir aux familles.

La gestion des questions affectives et sexuelles dans un foyer occupationnel était un des thèmes fortement attendu.

Le traitement de cette sexualité se heurte toujours à deux paradoxes. Le premier paradoxe est que les professionnels oscillent entre 2 écueils : considérer l'adulte comme acteur de sa propre vie et responsable de ses propres décisions et estimer la personne handicapée comme incapable majeure.

Le second paradoxe vient du fait que l'individu et sa sphère privée ont un fonctionnement individualiste alors que le fonctionnement institutionnel demande une homogénéité des réponses. La théorie est en général individualiste et la pratique souvent collective.

### Formation de professionnels

Une grande lacune a été soulignée : les professionnels qu'ils soient éducateurs, animateurs, moniteurs d'ateliers n'ont aucune formation concernant la sexualité de la personne handicapée. Cependant, des modules spécifiques

sont de plus en plus souvent inclus dans les formations initiales des professions du secteur social et médico-social.

Enfin, il est relevé que dans les lieux d'information, d'écoute comme les MDPH ou les consultations du planning familial, il y aurait nécessité d'aborder la sexualité à travers les notions de stérilisation, de procréation, de parentalité. Des progrès restent à réaliser dans ce domaine.

Le 10<sup>ème</sup> colloque de Noirlac a vu une intervention remarquée du délégué interministériel pour les personnes handicapées, Monsieur Patrick GOHET, fidèle des colloques de Noirlac, qui apporte le point de vue gouvernemental, ce qui est éminemment important puisqu'il s'agit bien d'un problème national.

Sa chargée de mission a pu conclure que la sexualité appartient fondamentalement à la nature humaine et que son exercice est donc normal. Permettre son expression pour les personnes handicapées, tout en veillant aux déviances, mérite que la question soit abordée avec professionnalisme et non pas uniquement d'un point de vue moral.

En 2009, technologie oblige, les actes sont disponibles et téléchargeables sur le site internet de l'APEI.

## édito

Depuis 1990, l'APEI de Saint-Amand-Montrond organise, régulièrement, un colloque international traitant de façon transversale les problématiques liées au handicap.

Dans un esprit d'échanges pluridisciplinaires, d'expériences professionnelles, associatives et personnelles, les intervenants cherchent à analyser les multiples facettes du monde du handicap.

Plutôt que de décliner un seul point de vue, les colloques de Noirlac abordent le sujet sur divers plans : médical, juridique, sociologique, anthropologique, religieux, éducatif, psychologique, philosophique, cinématographique, sportif, etc.

En organisant et finançant ces colloques, l'APEI de Saint-Amand-Montrond a la volonté de réunir des spécialistes de haut niveau, de les faire réfléchir sur un thème et de partager leurs travaux avec les professionnels et les familles concernés par le handicap.

Cette volonté de partage a toujours été au cœur des préoccupations des parents et des gestionnaires, animateurs de l'association.

Aujourd'hui, le partage avec les personnes en difficulté, du fait d'un handicap, revêt un caractère essentiel de solidarité pour chacun d'entre nous, à l'heure des difficultés économiques que connaît notre société.



### Deux athlètes de l'APEI médaillés aux Jeux Mondiaux d'hiver

Après un stage de préparation à Cauterets, en décembre 2008, Michel Brisson et Frédéric Tardy, deux travailleurs de l'ESAT Vernet Industriel, ont participé aux Jeux Mondiaux d'Hiver organisés par Special Olympics qui se déroulaient du 4 au 13 février 2009, dans l'état de l'Idaho, aux USA. La station Sun Valley accueillait les compétitions de ski de fond-cross country, discipline dans laquelle se sont illustrés nos deux compétiteurs. Frédéric a obtenu la médaille d'or aux 3 km et Michel, la médaille d'argent aux 3 km et la médaille de bronze au 1 km. Ils ont été médaillés d'argent en relais 4 x 1 km avec l'équipe

de France. Nos deux athlètes étaient accompagnés par leur coach, Barbara Beauzoune, monitrice d'EPS, chargée des activités sportives au sein des établissements de l'APEI. À leur retour, deux projections d'un diaporama retraçant leur participation étaient programmées dans les foyers, ce qui a permis à Frédéric et Michel de partager leurs souvenirs avec leurs familles et collègues.

(Fondée en 1968, Special Olympics est la plus grande organisation sportive au monde dédiée aux enfants et adultes atteints de handicap mental).



### Hervé Martinat réussit son insertion

Après 22 ans passés à L'Artisanerie, pendant lesquels Hervé a travaillé avec sérieux, assiduité et bonne humeur dans tous les secteurs d'activités, à 43 ans, il vient de signer un contrat à durée indéterminée dans une entreprise agricole. C'est une belle réussite pour cette personne handicapée qui a toujours eu le désir et le souhait de travailler à la campagne.



### Remise de médailles à l'ESAT Vernet Industriel

L'APEI de Saint-Amand-Montrond et la direction de l'Esat ont souhaité récompenser les personnes handicapées qui travaillent dans l'établissement depuis de longues années. C'est ainsi, que le 19 décembre dernier, lors d'une chaleureuse cérémonie, une vingtaine d'entre elles recevait une médaille et un diplôme. Les médailles d'or pour 30 ans de présence étaient remises à Monique Bedoin, Céline Beneton, Yolande Berjamin, Françoise Philippon, Gertrude Schubert, Martine Veignat, Gérard Bisutti, Serge Dero, Marcel Gallier, Julien Hurtebise, Jean-Luc Le Flèche, Pascal Mingardi et les

médailles d'argent pour 20 ans de présence à Elisabeth Baudin, Josette Belhadj, Micheline Benon, Monique Bridier, Maryline Nicolas, Léonard Beneton, Daniel Ferragu, Patrick Jean.



### Quatrième dan pour Didier Béguet

Didier est employé en tant qu'agent d'accueil standardiste à l'entreprise adaptée Le Verdier, depuis 1996. Porteur d'une déficience visuelle évolutive, Didier est un grand amateur de judo et fait partie du club judo handisport à Saint-Amand-Montrond. Grâce à un allègement de son temps de travail souhaité par l'APEI, il peut s'entraîner de manière intensive et participer à différentes manifestations sportives qui lui offrent de belles récompenses. C'est ainsi que le 16 janvier, à Vierzon, il a obtenu le quatrième dan et que le 24 janvier, il est devenu vice champion de France 2009. Puis le 31 janvier, lors de l'Euro-métropole Masters

de judo à Lille, tournoi international vétéran « valides », il s'est classé 4<sup>ème</sup>. Souhaitons que Didier puisse continuer à exceller dans ce sport qui lui permet de s'affirmer.



### La médaille d'argent à Etienne Cornette



Le 19 janvier dernier, Etienne a reçu la médaille d'argent récompensant 20 années de travail. Ce salarié est entré en novembre 1984 en section broserie comme conditionneur. Puis, il a appris le cannage, exécutant un travail de bonne qualité, avec tout le soin qui le caractérise. Aujourd'hui encore, il

s'active au sein de cette section et c'est toujours avec beaucoup de bonne volonté et de bonne humeur qu'il participe aux expositions ou manifestations organisées avec son équipe de travail. Nous espérons pouvoir bénéficier des talents d'Etienne pendant de nombreuses années.

### Bonne retraite à Jacques Chaudet !

Embauché en 1984 comme conditionneur à L'Artisanerie, Jacques Chaudet a travaillé pendant 25 ans dans presque toutes les sections avant d'être affecté en section « sacs poubelle ». Toujours assidu, ponctuel et fidèle à son poste, il a maintenant atteint l'âge de la retraite. Il peut aujourd'hui profiter de celle-ci pour s'adonner à sa passion, la collection de voitures, et faire de

longues promenades dans les rues saint-amandoises avec son chien Arpège.



## Le point scientifique du Docteur Soldati

### Handicap et génétique

Dans le projet d'avenir d'une personne en situation de handicap, le désir d'enfant est plus fréquent. Les familles dont l'un des deux parents est en situation de handicap sont de plus en plus nombreuses. L'explosion de la génétique, ces 50 dernières années, a permis de trouver une cause au handicap dans environ 50 % des cas, surtout en cas de handicap grave. Plus souvent, les familles font appel au généticien, à plusieurs moments de la vie : naissance, enfance et âge adulte. En fait, malgré les progrès dans le diagnostic, et le nombre d'outils disponibles, il n'est pas toujours possible d'affirmer le caractère génétique ou de faire un diagnostic précis. En ce qui concerne la déficience mentale, la cause n'en sera déterminée que dans 60 % des cas environ pour les handicaps sévères. Le

polymorphisme génétique est un facteur compliquant le conseil génétique, de même que la variabilité d'expression. Pour une maladie donnée, la gravité ne sera pas la même selon les personnes en raison des interactions entre le gène de la maladie et les gènes modificateurs. Chaque personne est unique, dotée d'un patrimoine génétique qui lui est propre : le génome soit l'ensemble des gènes portés par les chromosomes qui retiennent la manifestation d'un caractère déterminé. Son phénotype, soit l'ensemble de ses caractères somatiques apparents (cheveux, taille, etc.), est lié à ses gènes mais aussi à ses interactions entre les gènes, aux combinaisons de leurs fonctions, aux interférences avec l'environnement cellulaire. Le phénotype est aussi sous l'influence du milieu. Ce sont des

caractères acquis qui ne sont pas hérités. Nous ne sommes donc pas déterminés par le seul programme génétique.

Ainsi, on désigne :

**Maladie congénitale** : le processus pathologique est survenu avant la naissance (vie embryonnaire ou foetale). Les causes peuvent être génétiques (anomalie chromosomique, maladie génétique) environnementales (virus, toxiques) socioculturelles.

**Maladie génétique** : maladie due à une altération du programme génétique, soit par une altération d'un gène, soit par déséquilibre quantitatif.

**Maladie héréditaire** : maladie qui se transmet d'une génération à l'autre.

Le rôle du généticien est d'informer des risques de survenue d'une maladie chez une personne :

c'est le conseil génétique. Pour cela, il faut poser un diagnostic qui s'établit en deux étapes : reconnaître que la maladie est génétique et déterminer cette maladie.

Le généticien est donc appelé dans plusieurs circonstances : lors de la naissance d'un enfant chez qui une suspicion de maladie est évoquée, lorsqu'un enfant présente un décalage des acquisitions isolé ou non, lorsque dans une famille une ou plusieurs personnes souffrent d'un handicap, en cas de difficulté à procréer, lorsqu'une personne porteuse d'un handicap désire connaître le risque de transmettre sa maladie.

Le rôle du généticien reste important pour aider et accompagner des familles dans leur cheminement.

## ...l'âme du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.



Jacqueline Baillard, à la demande des parents, aide efficacement les personnes handicapées de l'APEI, dans leurs multiples démarches. Elle méritait que son action soit mise en évidence.

**Transparence : Jacqueline, pouvez-vous présenter ?**

**Jacqueline Baillard :** Célibataire, sans enfant, j'ai 36 ans. J'ai suivi une formation de conseillère en économie sociale et familiale. Avant de rejoindre l'APEI, j'ai été successivement déléguée à la tutelle dans deux associations tutélaires du Cher.

**Transparence : Pourquoi avez-vous été recrutée par l'APEI ?**

**Jacqueline Baillard :** C'est suite à une demande des parents que j'ai été engagée par l'APEI le 2 octobre 2007. Il y avait un besoin de soutien des personnes handicapées et d'accompagnement dans leurs démarches administratives, financières, médicales, et ce, en dehors des heures de travail pour les personnes employées dans les entreprises adaptées. Elles ont en effet un statut de salarié de droit commun mais la déficience due au handicap, elle, perdure à la sortie du travail. J'interviens donc sur tous les établissements de l'APEI, les entreprises adaptées, l'ESAT et les Foyers.

**Transparence : Quelles missions exercez-vous ?**

**Jacqueline Baillard :** Elles sont multiples et très variées. L'organisation des déménagements, l'ouverture et la fermeture des comptes, la rédaction des baux, la gestion des

hospitalisations (*dans ce cas, que faire des enfants, des animaux ?*), la gestion des loisirs, l'organisation et la recherche des financements pour les vacances, ...sont de mon ressort. Sans occulter les accompagnements juridiques tels que les gardes d'enfants et tous les litiges liés au droit pénal. Un travail en partenariat avec la MDPH du Cher et les associations tutélaires est également de ma compétence.

**Transparence : Que pouvez-vous nous dire sur le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de l'APEI ?**

**Jacqueline Baillard :** Je suis la seule salariée de ce service mais je suis aidée par Odile de Saint-Sernin, responsable de service et de développement des capacités humaines et par Marie-Pierre Barry, psychologue. En moyenne, une soixantaine de personnes de l'APEI est suivie régulièrement par le SAVS.

**Transparence : L'APEI cherche toujours à développer l'autonomie des personnes handicapées. Récemment, les parents par le biais de l'assemblée générale et du conseil d'administration vous ont chargé de mettre en place un apprentissage de la conduite de voiturette. Qui concernera-t-il et comment s'effectuera-t-il ?**

**Jacqueline Baillard :** En novembre 2007, j'ai sollicité directement la prévention routière pour que la formation corresponde bien à la loi concernant la conduite de voiturette. Avec la responsable du service de la prévention routière, madame Goncalvès et monsieur Larby, du service des permis de conduire de la préfecture du Cher, nous avons mis en place la formation la plus adaptée au public visé. 10 heures de code, par groupe de cinq, précéderont 10 heures de conduite pendant lesquelles le code appris sera appliqué. Les cours seront donnés par des moniteurs d'auto-école. Une évaluation sera faite après les 20 heures de formation, car depuis 1987, il est nécessaire de posséder le Brevet de Sécurité Routière (BSR) pour pouvoir conduire une

voiturette. Un concessionnaire de voiturettes nous louera le véhicule. 20 personnes des différents établissements de l'APEI commenceront prochainement cet apprentissage. J'attends l'aval des services de la préfecture qui seront nos partenaires dans cette opération avec une demande de financement que je dois organiser. Cette action innovante est une des premières en France ! À nous de la réussir !

**Transparence : Une autre responsabilité vous incombe, celle de gérante de tutelles. En quoi consiste-t-elle ?**

**Jacqueline Baillard :** Actuellement, je m'occupe de la gestion administrative et financière de six personnes mises sous mesures de protection juridique (curatelle et tutelle) dans le cadre de la nouvelle loi du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Notamment, je présente au juge des tutelles un compte de gestion annuel pour chaque personne protégée.

**Transparence : Un dernier mot ?**

**Jacqueline Baillard :** Le travail que j'effectue à l'APEI me plaît beaucoup car il correspond totalement à mes objectifs professionnels. Lorsqu'on m'a proposé ce poste, je n'ai pas hésité une seconde car je connaissais l'APEI de Saint-Amand-Montrond depuis 2001.



### Extraits choisis...

" Il y avait un besoin de soutien des personnes handicapées et d'accompagnement dans leurs démarches administratives, financières, médicales. "

" L'organisation des déménagements, l'ouverture et la fermeture des comptes, la rédaction des baux, la gestion des hospitalisations, la gestion des loisirs, l'organisation et la recherche des financements pour les vacances, ...sont de mon ressort. "

" En moyenne, une soixantaine de personnes de l'APEI est suivie régulièrement par le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale. "

" 20 personnes des différents établissements de l'APEI commenceront prochainement l'apprentissage de la conduite de voiturette. Cette action innovante est une des premières en France ! "

## L'APEI de Saint-Amand-Montrond déclarée mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Par arrêté du 12 février 2009, délivré par la préfecture du Cher, l'APEI de Saint-Amand-Montrond a été déclarée mandataire judiciaire à la protection des majeurs. C'est un service supplémentaire offert aux personnes en situation de handicap et à leurs familles.



## DHL et l'APEI s'engagent dans le développement durable

**Transparence :** Monsieur Couturier, quelle fonction exercez-vous à l'agence de Besançon de DHL ?

**Bernard Couturier :** J'ai un travail très varié puisque depuis quelques années, j'exerce les fonctions de gestionnaire de parc, d'environnement et de sécurité. Je m'occupe également des achats liés à ces activités.

**Transparence :** Pouvez-vous donner le nombre d'agences DHL en France ?

**Bernard Couturier :** DHL compte 197 sites en France pour environ 9 800 salariés. À Besançon, nous sommes 70 salariés au total (administratifs, roulants, personnels de quai).



**Transparence :** Quels sont les articles que vous commandez aussi bien à l'Artisanerie qu'au Verdier ?

**Bernard Couturier :** Je commande des produits à votre délégué commercial, Hervé Myotte, que je reçois deux à trois fois par an. En papeterie, j'achète des ramettes de papier A4. Concernant les articles de l'Artisanerie, je prends des balais pour le quai, des petites pelles à neige pour les chauffeurs et des grosses pelles de maçon pour le nettoyage du quai.

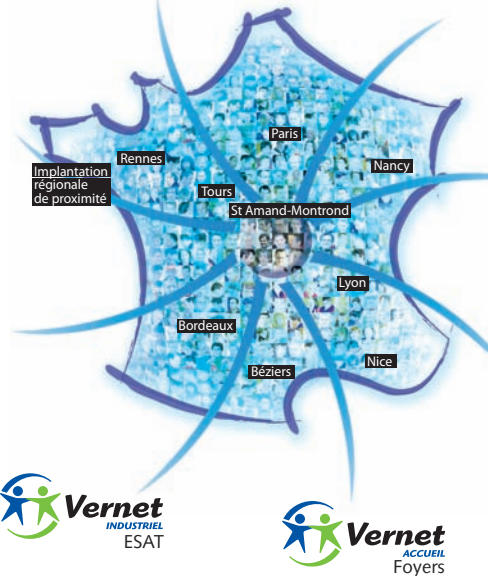
**Transparence :** Regardez-vous de temps en temps le site internet de l'APEI ?

**Bernard Couturier :** Occasionnellement, je le consulte car mon temps est compté mais j'éprouve du plaisir à le voir. Pratiquant la course à pied, je trouve formidable l'idée de proposer du sport comme moyen d'intégration. Je suis persuadé que le sport ne peut qu'aider les personnes handicapées à acquérir de la confiance, de la sérénité et

à oublier leur handicap. J'ai récemment remarqué sur ce site le déplacement de deux personnes handicapées de l'ESAT qui ont participé, aux USA, aux jeux d'hiver « Special Olympics ». Bravo à eux !

**Transparence :** Pourquoi travaillez-vous avec l'APEI ?

**Bernard Couturier :** Nous essayons de collaborer avec des entreprises de travail adapté dans la mesure de notre possible, notamment pour entretenir nos espaces verts. Votre engagement dans le développement durable avec votre démarche afin d'obtenir la certification ISO 14001 est un atout important car chez DHL nous sommes dans la même optique. Quand deux philosophies d'entreprises se rejoignent, c'est incontestablement un plus. Enfin, les articles proposés par votre association ont une réelle valeur ajoutée en terme d'heures de travail. Ce n'est pas simplement du conditionnement, vous fabriquez également. C'est ce qui nous intéresse avec vous.



## L'APEI : une évolution remarquable

### 30 Travailleurs Handicapés en 1976...

#### • Etablissements et Services d'Aide par le Travail

1976	30 TH
1991	88 TH
2009	114 TH

#### • Les Entreprises Adaptées

1980	7 TH
1996	112 TH
(création du Verdier)	
2009	123 TH

### ... 237 Travailleurs Handicapés en 2009.

## Nos coordonnées commerciales

### NORD

7, allée du Progrès  
92173 VANVES CEDEX  
Tél : 01 45 29 30 00

### SUD

7, avenue Pierre Verdier  
34535 BEZIERS CEDEX  
Tél : 04 67 76 02 64

Ce journal vous est offert par votre délégué(e) commercial(e) :

Quelques partenaires parmi nos clients :



MORYTEAM



## L'APEI de Saint-Amand-Montrond aujourd'hui et demain

### Aujourd'hui...

L'APEI de Saint-Amand-Montrond accueille 237 personnes handicapées dans ses établissements de travail : deux entreprises adaptées et un ESAT, leur permettant ainsi une insertion sociale. 60 d'entre elles sont hébergées dans l'un des trois foyers gérés par l'Association.

Les EA, entreprises adaptées, fabriquent des produits distribués par leur propre réseau commercial, à travers la France entière.

L'Artisanerie, aujourd'hui 83 salariés handicapés, fabrique, assemble et conditionne des produits de nettoyage, d'hygiène et d'entretien. Au sein de cet établissement, la section rempaillage cannage offre ses prestations aux particuliers et collectivités. Régulièrement, elle participe à des manifestations dans le cadre des métiers d'art. Le Verdier, 40 salariés handicapés, fabrique et conditionne des articles de papeterie, des fournitures et du petit matériel de bureau.

L'ESAT, établissement et service par le travail, propose à 114 personnes handicapées, des activités dans cinq ateliers distincts : cartonnage (production propre et sous-traitance), espaces verts (création et entretien), sous-traitance industrielle (mise sous film, montage, assemblage, conditionnement), section adaptée et blanchisserie. Ce dernier atelier a ouvert ses portes en janvier 2008. Doté d'un équipement moderne, il répond aux plus récentes normes d'hygiène, de sécurité et d'environnement. La section adaptée accueille les personnes porteuses d'un handicap grave ou celles qui ne peuvent plus assumer un travail à temps plein. Cette unité se compose d'un mi-temps de travail et d'un mi-temps consacré à des activités visant le maintien des acquis.

Les trois formules d'hébergement (foyer traditionnel, foyer-logement, foyer éclaté) offrent une prise en charge individuelle et un mode de vie adapté à chacun des 60 résidents accueillis.

Depuis le mois de juillet 2008, les foyers Bernard-Fagot sont en cours de construction comme nous vous l'indiquions dans le précédent numéro. La fin des travaux est prévue en décembre 2009 et l'accueil des premiers résidents dans la deuxième quinzaine du mois de janvier 2010.

### ...et demain

L'APEI s'engage dans le développement durable. Pour réaliser ce nouveau projet, l'association a embauché en janvier 2009, Julie Bonillo, comme chargée de mission. Cette jeune femme met ses compétences pour accompagner les entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier vers la certification à la norme ISO 14001, garantie d'une attitude éco-responsable.



Journal semestriel de l'APEI de Saint-Amand-Montrond

Président de l'association et du comité de rédaction : Jean-Pierre Havard

Directeurs de la publication : Christian Denis, Patrick Soldati

Comité de rédaction : Michel Dangles, Elie Delcher, Claudie Loda, Odile de Saint-Sernin

Conception artistique : Actif Edition - 02 47 67 55 95

Ce numéro a été tiré à 62 000 exemplaires sur papier recyclé.

21, rue Emile-Zola - 18200 Saint-Amand-Montrond - [www.apei.asso.fr](http://www.apei.asso.fr)

